
IMMIGRATION

Canada

Permis de travail

Directives du bureau des
visas de Singapour



Table des matières

Liste de contrôle – Permis de travail

Liste de contrôle – permis de travail au titre
du programme des aides familiaux résidents

Ce guide est produit gratuitement par
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
et ne doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Demande de permis de travail – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus votre demande.

Tout document qui n'est pas en français, ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

L'omission de tout document requis peut entraîner le refus de la demande ou un retard dans le traitement.

Une entrevue pourrait être requise. Vous en serez informé.

Si un examen médical est requis, vous en serez informé par un agent qui vous enverra les instructions sur la manière de procéder. La décision de l'agent est fondée sur le type d'emploi que vous avez et sur les endroits où vous avez vécu au cours de la dernière année. Ne passez pas l'examen médical avant que notre bureau ne vous le demande. Les résultats de l'examen médical peuvent prendre jusqu'à quatre semaines.

Nous vous recommandons d'attendre la réception de votre lettre d'autorisation de travail au Canada avant de finaliser vos préparatifs de voyage.

Vous devez soumettre les documents suivants :	
Preuve de statut d'immigration dans le pays où vous résidez actuellement. Si vous ne résidez pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez fournir une copie de votre permis de séjour permanent ou temporaire, de votre permis de travail ou permis d'études (préciser la date de délivrance et d'expiration).	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes employé, une lettre originale, signée sur du papier à en-tête de l'entreprise, de la part de votre employeur précisant le congé autorisé et qui comprend : <ul style="list-style-type: none">• le nom, le poste, le salaire actuel et la date d'embauche du demandeur.• le nom et l'adresse ainsi que les numéros de téléphone et adresse courriel de l'employeur. Si vous êtes travailleur autonome, fournir des preuves de l'existence de votre entreprise (inscription au registre du commerce indiquant vos parts dans l'entreprise, licence d'exploitation et documents financiers, par exemple : état des résultats, bilan, etc.)	<input type="checkbox"/>
Photocopies des certificats d'éducation pertinents , preuve de compétences professionnelles ; photocopies de tous les relevés de notes (à partir du niveau secondaire) et de tous les certificats et diplômes reçus, etc.	<input type="checkbox"/>
Tout autre document requis afin de démontrer que vous rencontrez les exigences de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). (Par exemple : test de langue, cours de salubrité des aliments, cours de premiers soins etc.)	<input type="checkbox"/>

<p>Certificats de police originaux : Vous devez obtenir un certificat de police auprès des autorités de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant au moins six mois consécutifs depuis l'âge de 18 ans. D'autres instructions seront fournies aux demandeurs qui doivent se procurer un certificat de non-condamnation au criminel auprès des autorités locales à Singapour.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Les enfants mineurs qui voyagent seuls ont besoin de la permission notariée de voyager des parents ne les accompagnants pas et ils doivent être munis de renseignements écrits sur la personne qui sera responsable d'eux. Si l'enfant fait l'objet d'une ordonnance de garde ou s'il voyage avec un seul de ses parents, une preuve de garde et la permission notariée du parent qui n'accompagne pas l'enfant est requise.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Résidents de la Bangladesh : Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Infirmiers, médecins et autres professionnels de la santé</p> <p>À noter que vous devrez subir un examen médical</p>	
<p>Une lettre confirmant votre admissibilité à un permis d'exercer ou agrément temporaire de l'organisme de réglementation provincial pertinent (par ex. ordre des infirmières et infirmiers ou collège des médecins et chirurgiens). Les boursiers en clinique (clinical fellows) qui se rendent en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Alberta n'ont pas besoin d'une lettre de l'organisme de réglementation.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Permis de travail dispensé d'une EIMT</p>	
<p>Une lettre de votre employeur expliquant dans quelle mesure vous répondez aux exigences et toute autre pièce justificative requise.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Candidats des provinces</p>	
<p>Un certificat de désignation par une province.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Titulaires d'une bourse de perfectionnement postdoctoral</p>	
<p>Une preuve d'achèvement des études doctorales (diplôme de doctorat ou lettre de l'université).</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Chercheurs invités</p>	
<p>Un projet de recherche donnant les grandes lignes de la recherche à effectuer au Canada, les objectifs de la recherche par rapport à vos plans d'études dans votre pays, la façon dont vous avez été choisi, la somme et la source de tout financement que vous recevrez.</p>	<input type="checkbox"/>

Demande de permis de travail au titre du programme des aides familiaux résidants – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus votre demande.

Tout document qui n'est pas en français, ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

Le défaut de soumettre tous les documents requis peut entraîner le refus de votre demande ou en retarder le traitement.

Évitez de conclure vos préparatifs de voyage avant d'avoir reçu une décision positive du haut-commissariat du Canada à Singapour.

Une entrevue pourrait être requise. Vous en serez informé.

Tous les documents présentés à l'appui de votre demande doivent être des **originaux**.

Ne passez pas l'examen médical avant que la Section de l'immigration ne vous le demande. Les résultats médicaux peuvent prendre jusqu'à quatre semaines.

Vous devez présenter les documents suivants :	
Preuve de statut d'immigration dans le pays où vous résidez actuellement. Si vous ne résidez pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez fournir une copie de votre permis de séjour permanent ou temporaire, permis de travail ou permis d'études (préciser la date de délivrance et d'expiration).	<input type="checkbox"/>
Lettre de recommandation de votre employeur actuel ou de vos employeurs précédents, avec une description de vos tâches.	<input type="checkbox"/>
Revenu de l'employeur canadien : si votre employeur est d'accord, vous pouvez inclure une copie de l'avis d'imposition des deux dernières années de votre employeur potentiel	<input type="checkbox"/>
Un document prouvant que vous avez suivi : <ul style="list-style-type: none">• une formation à temps plein en classe d'au moins six mois dans un domaine ou une profession se rapportant au poste offert au Canada, OU• que vous avez travaillé à temps plein avec rémunération pendant au moins un an au cours des trois dernières années, y compris au moins six mois d'emploi continu auprès du même employeur dans un poste relié à l'emploi éventuel au Canada.	<input type="checkbox"/>
Preuve de compétence linguistique en français ou en anglais.	<input type="checkbox"/>

<p>Copie de documents scolaires Relevés de notes (à partir du niveau secondaire), certificats et diplômes originaux et photocopies de chacun des documents fournis.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Certificats de police originaux pour tout demandeur de plus de 18 ans. Vous devez obtenir un certificat de police auprès des autorités de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant au moins six mois consécutifs depuis l'âge de 18 ans.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Enveloppe de messagerie préaffranchie et pré-adressée pour le renvoi de vos documents.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Le cas échéant, vous devez aussi présenter</p>	
<p>Copies des actes de naissance de vos enfants et de ceux de votre conjoint, et certificat de mariage, s'il y a lieu.</p>	<input type="checkbox"/>